

Études sites et sols pollués



CONTEXTE DES ÉTUDES

- Acquisition / Vente de parcelle(s),
- Projet immobilier : construction neuve, aménagement ...,
- Suivi et cessation d'activité des ICPE, liquidation judiciaire,
- Réhabilitation de sites pollués,
- Contrôle d'huissier.



Diagnostic pollution

A200/A210/A220/A270/B001 - Bassin d'orage
Communauté d'agglomération de LAVAL (53)

ECR ENVIRONNEMENT S'ENGAGE À

- Réaliser les prestations selon les préconisations de la circulaire du 08/02/2007 remise à jour en avril 2017,
- Elaborer les études selon la norme AFNOR NF X 31-620 relative aux « Prestations de services relatives aux sites et sols pollués » domaine A « Etudes, assistance et contrôle »,
- Analyser tous les échantillons en laboratoire accrédité COFRAC ou équivalent,
- Rédiger un rapport détaillé à l'issue de chaque prestation,
- Respecter la confidentialité des dossiers.



PRESTATIONS ICPE

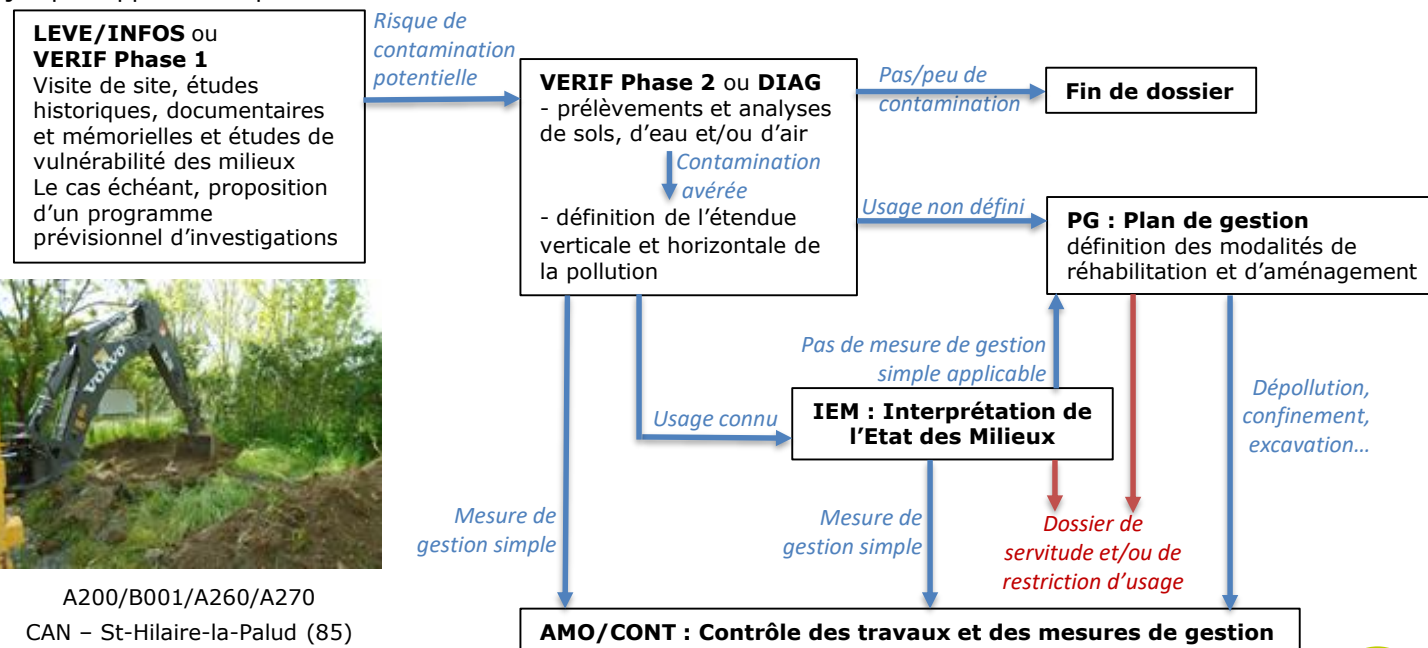
- Suivi de la qualité des milieux au droit des sites, bilan quadriennaux,
- Constat de pollution pour une cessation d'activité ou suite à un accident,
- Suivi des Rejets de Substances Dangereuses dans l'Eau (RSDE).

Ils nous font confiance

- Les promoteurs immobiliers,
- Les aménageurs publics et privés,
- Les industriels,
- Les particuliers.

PRESTATIONS REALISEES

Nous pouvons intervenir sur le suivi complet du dossier ou à différentes étapes. Nous accompagnons nos clients jusqu'à approbation par les services instructeurs.



A200/B001/A260/A270
CAN - St-Hilaire-la-Palud (85)